

LUBERON A VELO

En liberté

7 jours, 6 nuits, 6,5 jours de vélo.

Depuis 1995, un itinéraire à vélo entièrement fléché entre Cavaillon, Apt et Forcalquier, vous permet de traverser de part en part le Parc du Lubéron, par de paisibles routes de campagne.

Ce circuit, accessible à tous, traverse quelques-uns des plus beaux paysages et des villages les plus remarquables. Des villages perchés, vous découvrirez la beauté architecturale, où de-ci delà viennent se glisser des anecdotes de la vie rurale. Un bel itinéraire, bien fléché à chaque carrefour, qui vous évitera d'avoir le nez collé à la carte pour profiter pleinement de votre balade. Une nature somptueuse et lumineuse sous un climat provençal exceptionnel.

Pas à pas...

Jour 1 : De Cavaillon à Lauris.

Arrivée à Cavaillon en début d'après-midi, au pied de la colline Saint-Jacques, point de départ idéal pour une découverte du Luberon. Étape de Cavaillon à Lauris en passant par Cheval-Blanc, Mérindol, au long passé vaudois, et le village perché de Lauris. Dîner et nuit. 27 km. M : 60 m.

Jour 2 : De Lauris à Vitrolles en Luberon (ou Grambois) - Journée des Châteaux du Luberon.

Par des petites routes peu fréquentées et ombragées, vous irez de village en village aux places entourées de platanes et aux fontaines chantantes. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été choisis pour le tournage de films tels que "Manon des Sources" ou encore "Le hussard sur le toit" : Vaugines, Cucuron, Cabrières d'Aigues. Repas et nuit à Vitrolles en Luberon. 30 km. M : 280 m.

Jour 3 : De Vitrolles en Luberon (ou Grambois) à Manosque - Le Pays d'Aygues,

Au cœur de la Haute-Provence... Jalonné de grands espaces, montagnes et collines se succèdent, portent leurs champs de céréales ou de lavande, leurs troupeaux, leurs forêts, et regardent tantôt vers les Alpes ou la vallée de la Durance. Vous traverserez les villages de La Bastide des Jourdans, Beaumont de Pertuis, Pierrevert. Nuit à Manosque. 35 km. M : 300 m.

Jour 4 : De Manosque à Forcalquier - Au pays de Giono.

On pourrait appeler aussi cette journée "la Route de la Lavande". Il est difficile en effet d'imaginer le Pays de Forcalquier, au cœur de l'été, sans ces bleus infinis qui ondulent à l'horizon ; on se laisse enivrer par le parfum subtil qui évoque les vieilles armoires, les lacis de ruelles montant au clocher et les beaux matins d'été. Village de Volx, Villeneuve et nuit à Forcalquier. 25 km. M : 300 m.

Jour 5 : De Forcalquier à Céreste - Au pays des comtes de Forcalquier.

De Forcalquier à Céreste, en passant par des villages de caractères comme Saint-Maime ou Dauphin, sans oublier St Michel l'Observatoire, petite commune qui parle aux étoiles. Au passage, un petit crochet pour découvrir un panorama époustouflant à Vachères, point le plus haut de cette randonnée (707 m). Mais son musée aussi vaut le détour : le Guerrier de Vachères ou encore le Bachitherium. Dans l'après-midi, la descente sur Reillanne sera un vrai régal avant de découvrir le Prieuré de Carluc, havre de fraîcheur et de paix. Repas et nuitée à Céreste. 38 km. M : 450 m.

Jour 6 : De Céreste à Apt, par Rustrel - Le Colorado provençal.

En route pour la ville d'Apt avec un passage dans les fameuses carrières d'ocre de Rustrel, appelé "le Colorado Provençal". Découverte du centre historique d'Apt et siège du Parc du Luberon (expositions permanentes sur les richesses du patrimoine du territoire du Luberon, musée de paléontologie). Nuit à Apt. 36 km. M : 180 m.

Jour 7 : D'Apt à Cavaillon - Les villages perchés au versant nord.

Traversée des villages perchés du versant nord : Bonnieux "la Catholique", et bien-entendu les célèbres ruines du château du non moins célèbre Marquis de Sade à Lacoste, suivi du village de Ménerbes. Puis vous rejoindrez Oppède-le-Vieux, longtemps déserté, qui témoigne, par la majesté de ses bâtiments, d'un riche passé historique. On se promènera dans des chemins empierrés, le long de vestiges de logis et de granges pour atteindre l'église haute et son curieux clocher-porche. Retour sur Cavaillon 38 km. M : 250 m.

FICHE TECHNIQUE

NIVEAU :

Facile à moyen.

GROUPE :

A partir de deux participants. Un seul participant avec supplément, et avec chambre single obligatoirement (avec supplément également).

HÉBERGEMENT ET REPAS :

Hôtels et chambres d'hôtes, en ½ pension, en chambre double. Single possible avec supplément.

Pour ce forfait, les repas de midi et les boissons restent à votre charge. Vous avez la possibilité de prendre vos repas de midi où et quand vous le souhaitez (nous vous indiquons les auberges ou restaurants situés sur le circuit). A votre demande, certains hôteliers pourront vous fournir un panier pique-nique ≈ 8 €, à régler sur place).

ACCUEIL ET DISPERSION :

Accueil le jour 1 en début d'après-midi à Cavaillon. Dispersion le jour 7 en fin d'après-midi au même endroit;

Selon votre arrivée (train ou voiture) et selon si vous louez ou non des vélos, le départ de la randonnée peut se faire depuis le magasin de location de vélos ou depuis le camping de la Durance (à préciser à l'inscription pour le transport des bagages).

ACCÈS :

- En voiture :

Cavaillon se situe sur l'A7, sortie 25, Cavaillon, St Rémy de Provence.

- Parking :

Possibilité de laisser votre véhicule à Cavaillon, au Camping de le Durance (≈ 2 €/ jour, à régler sur place).
Digue des Grands jardins - 84300 Cavaillon - Tél. : 04 90 71 11 78 - www.camping-durance.com

- En train :

Gare d'accès pour l'aller et le retour : Cavaillon.

Se renseigner auprès de la SNCF au 36 35 ou sur le site www.voyages-sncf.com.

**En cas de problème de dernière minute, appelez en priorité au 04 90 09 06 06.
Si vous n'avez pas réussi à joindre à ce numéro, contacter le 06 08 34 36 58.**

LOCATION DE VÉLO :

Possibilité de louer :

- Un vélo de type VTC (vélo tous chemins), performant à la fois sur routes et chemins,
- Un tandem (selon disponibilité),
- Une 3^{ème} roue enfant (selon disponibilité),

Tarif VTC : 95 € pour les 7 jours de randonnée. Une caution d'environ 230 € par vélo vous sera demandée par le loueur à la prise du vélo.

Vous devez récupérer vous-même votre bicyclette ; le loueur se trouve tout près de la gare (500 m).

A réserver et à régler à l'inscription en indiquant votre taille et en précisant le type de vélo.

CARNET DE RANDO :

Dans le mois qui précède votre départ, vous recevrez le tracé et la description étape par étape avec un commentaire des régions traversées. Ce dossier vous appartient.

PORTAGE :

Vos affaires de la journée.

BAGAGES :

Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (appareil photo, pique-nique, gourde, veste coupe vent, pull, vêtement de pluie...),
- Un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos,
- Pour vos bagages transportés, ne prenez pas trop d'affaires (9 kg maximum / personne), et choisissez un sac de voyage (un seul sac par personne) souple qui ferme bien et facile à transporter,
- Une bicyclette (10 vitesses minimum) : VTT, vélo de randonnée à pneus larges, VTC (idéal pour cet itinéraire),
- Une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape,
- Une cape de pluie "cycliste",
- Un pantalon ample en toile légère (coton ou coton polyester),
- Un short ou un bermuda,
- Un maillot de bain + une serviette,
- Un chapeau et un foulard (pour se protéger le cou),
- Une paire de lunettes de soleil,
- Une paire de gants de vélo,
- Crème protectrice pour la peau et les lèvres,
- Pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware), couverts, gobelet ; couteau pliant,
- Une gourde et/ou une thermos (1 litre minimum),
- Une lampe de poche légère (de préférence frontale),
- Un équipement photo (appareil photo + pellicules) ; une paire de jumelles,
- Le casque n'est pas obligatoire mais fortement conseillé.

Petite pharmacie personnelle :

- aspirine, Doliprane, vitamine C,
- élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed),
- vos médicaments personnels.

Vélo :

- Si vous utilisez votre vélo personnel, prévoir une trousse de réparation (outils et pièces de rechange) et faites réviser votre vélo avant de partir (câbles et patins de freins, dérailleurs, pneus...).
- Si vous avez choisi la location, un vélo adapté à votre taille vous sera fourni avec une trousse de réparation et le casque vous sera proposé.

N.B :

Vos affaires personnelles transportées en voiture devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12 kg.

Un supplément sera demandé aux personnes qui se présenteront au départ avec plusieurs sacs à transporter par véhicule.

CODE 3313

LES DATES :

Départs à votre convenance, hors dimanches et lundis,

Du 15 mars au 15 novembre 2009.

Avec transfert des bagages : 580 €/ personne
Sans transfert des bagages : 440 €/ personne

Suppl. un seul participant : 100 €
Suppl. single : 110 € (obligatoire si 1 seul participant)
Location VTC : 95 €

LE PRIX COMPREND :

- L'hébergement en demi-pension (hors boissons), du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 7,
- La fourniture d'un topo-guide pour les randonnées,
- Le transport des bagages (sauf si option contraire).

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour,
- Les repas de midi,
- Les éventuels suppléments "single" et/ou "1 seul participant",
- L'éventuelle location de vélo,
- Les boissons et dépenses personnelles,
- Les assurances.

ARRIVEE LA VEILLE OU PROLONGATION DE VOTRE SEJOUR :

A cavaillon :

- Hôtel Toppin** - 70, cours Gambetta - Tél. : 04 90 71 30 42.

A Avignon :

- Le Magnan** - 63 rue du Portail Magnanen - Tél. : 04 90 86 36 51.
- IBIS - 42 bd St-Roch - Tél. : 04 90 85 38 38.
- Le Splendid - 17 rue A. Perdiguer - Tél. : 04 90 86 14 46.

CARTOGRAPHIE :

- Carte Didier-Richard au 1/50 000 n°14 "Du Lubéron à la Montagne Ste-Victoire".
- Carte IGN (Série bleue au 1/25 000) n°3142 (Cavaillon).
- Carte IGN (Série bleue au 1/25 000) n°3242 (Apt).

BIBLIOGRAPHIE :

- Guide Vert "Provence" (Michelin).
- Guide Bleu "Provence" (Hachette).
- Les romans de Jean Giono.
- Les romans d'Henri Bosco.
- Parc Naturel Régional du Luberon (Guide Gallimard).
- Vaucluse (Guide Gallimard).
- La Mémoire du Luberon de J.P Clébert (Ed. Herscher).

ADRESSES UTILES :

- **Comité Départemental du Tourisme du Vaucluse** : 12 rue du Collège de la Croix - 84000 Avignon - 04 90 80 47 00.
- **Office du Tourisme d'Avignon** : 41 cours Jean Jaurès - BP 8 - 84004 Avignon - 04 32 74 32 74.
- **Office du Tourisme d'Apt** : 20 avenue Philippe de Girard, 84400 Apt - 04 90 74 03 18.
- **Maison du Parc du Lubéron** : 60 place Jean Jaurès - 84400 Apt - 04 90 04 42 00.

MÉTÉO-FRANCE :

Prévisions départementales au 3250 (0,34 €/ mn) puis taper le numéro du département choisi ou www.meteo.fr.



LOCATION DE VTC

A découper et à renvoyer au minimum 15 jours avant la randonnée à :

La Burle - Espace Gerbier - 07510 STE EULALIE

SEJOUR DU **AU**

NOM : **PRENOM :** **Taille :** **Poids :**

NOM : **PRENOM :** **Taille :** **Poids :**

NOM : **PRENOM :** **Taille :** **Poids :**

NOM : **PRENOM :** **Taille :** **Poids :**



L'inscription à l'un des programmes sous entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre entreprises de voyage et voyageurs, Loi du 13 juillet 1992 (décrets parus au J.O. du 17 juin 1994).

Elle implique par ailleurs l'acceptation des conditions particulières décrites ci-après.

Conditions particulières de vente

INSCRIPTION

Une inscription est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30%. Le solde étant généralement payable un mois avant le départ, si l'inscription intervient à moins de 6 semaines, la totalité est alors exigée.

ASSURANCES

Comprises dans les prix :

Assurance multi-risques, auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, couvrant :

- La responsabilité de LA BURLE et celle de ses animateurs,
- La responsabilité civile des participants pour dommages corporels et matériels,
- Les accidents : incapacité permanente, partielle ou totale, les frais médicaux et pharmaceutiques à la suite d'accidents.

Facturées séparément :

- Assurance annulation-interruption-bagages auprès de la Compagnie MUTUELLES DU MANS, contrat OPEN-ODYSSEE Police n° 58 394 996. Cette assurance est facturée séparément (2,5% du montant total de la facture). Chaque adhérent est ainsi protégé contre les risques graves d'accident, de maladie ou de décès de l'assuré, de son conjoint, des ascendants et descendants, ainsi qu'en cas de dommages matériels importants causés par incendie ou des éléments naturels atteignant l'intéressé dans ses biens propres et nécessitant impérativement sa présence, dans les 30 jours qui précèdent le départ jusqu'à la date de fin du séjour. Sont également couverts le vol, la destruction totale ou partielle, ou la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport, de vos bagages.
- Assurance Assistance-Rapatriement auprès de la Compagnie EUROP ASSISTANCE et correspondant à 1% du prix du séjour.

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir LA BURLE le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre, email ou fax).

Pour un désistement plus de 30 jours avant le départ, les sommes versées sont remboursées, après déduction d'un forfait de 50 euros par personne pour frais de dossier.

À moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation sont les suivants :

- 30 jours à 21 jours : 25%
- 20 jours à 8 jours : 50%
- 7 jours à 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Si l'annulation est justifiée et que vous avez contracté l'assurance, ces frais vous seront remboursés, déduction faite par l'assureur d'une franchise de 50 euros par personne.

Il arrive qu'un nombre insuffisant de participants ou un autre cas de force majeure entraîne l'annulation d'une randonnée ou d'un voyage. Vous serez prévenu de cette annulation au moins 21 jours à l'avance.

En même temps que l'annulation, il vous sera proposé une, deux ou trois solutions de remplacement.

Si aucune solution ne vous convient, il y aura alors remboursement intégral et immédiat. Cette annulation ne peut prétendre à indemnité.

RESPONSABILITÉ

LA BURLE ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) LA BURLE ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour ou voyage interrompu ou abrégé sur décision de l'adhérent et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION

Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.